

PASS + RETRAITÉS

Le Pass + retraités est une aide financière directe de la ville de Fontenay-sous-Bois, sous la forme d'un virement annuel de 120 € pour une personne seule et 160 € pour un couple.

Public concerné :

Tout Fontenaysien depuis plus de six mois et retraité de plus de 60 ans, dont le quotient familial est compris entre 1 et 6 (soit un revenu fiscal mensuel de référence maximum de 1 366 € pour une personne seule ou de 2 732 € pour un couple).

Inscription :

Faire une demande auprès du service Retraités du CCAS, muni des documents suivants :

- > avis d'imposition de l'année en cours.
- > justificatifs de domicile (quittance de loyers pour les locataires et facture d'EDF pour les propriétaires)
- > notification des caisses de retraite
- > RIB
- > carte d'identité



HÔTEL DE VILLE DE FONTENAY-SOUS-BOIS

Esplanade Louis Bayeurte
94120 Fontenay-sous-Bois

 **01 49 74 74 74**